conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat™ ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Borcoat ME0420

Identifiant Unique De Formulation (UFI)

: 8T54-4Y4X-U0CJ-4KHE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

mélange

Utilisation de la substance/du : Matières primaires dans l'industrie plastique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Borealis AG

Trabrennstrasse 6-8, 1020 Vienne, L'Autriche

Téléphone: +43 1 22400 0

Adresse électronique : sds@borealisgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1 760 476 3962 (3E), Code d'accès: 336296

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H317 Peut provoguer une allergie cutanée.

Prévention: Conseils de prudence

Borcoat est une marque de Borealis group.

BOREALIS

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

P261 Éviter de respirer les poussières.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas

sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection.

Intervention:

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

anhydride maléique

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Le produit brûle mais n'est pas classée comme inflammable. La poussière du produit présente un risque potentiel d'explosion.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Le produit est un polyéthylène polymère.

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE	Classification	Concentration (% w/w)
	NoIndex		(/******/



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

	Numéro d'enregistrement		
anhydride maléique	108-31-6 203-571-6 607-096-00-9 UK-20-7333232785- 4-0000	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1A; H317 STOT RE 1; H372 EUH071 Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1A; H317 >= 0,001 %	>= 0,001 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui

persiste.

En cas de contact de produit fondu avec la peau, refroidir avec beaucoup d'eau. NE PAS retirer le produit solidifié car le

retrait pourrait entraîner de graves lésions de la peau.

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Si une irritation se développe et persiste, consulter un

médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.

Consulter un médecin si nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire.

L'inhalation prolongée à de fortes doses de produits de



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

décomposition peut donner des maux de tête ou une irritation

du système respiratoire.

Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes

suivants: Irritation

Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

Renseignement spécial n'est pas nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse et dioxyde de

carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Le composé principal dans le fumée est le monoxyde de

carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des

vêtements de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

Il est recommandé de mettre en place des systèmes et des pratiques (tels que Opération Clean Sweep®) pour éviter le rejet accidentel de plastiques dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer le produit.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

Tout déversement de matière accidentel doit être immédiatement nettoyé afin de prévenir le risque de glissade.

Recyclez ou éliminez correctement les matériaux en vrac.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

: Durant l'utilisation et le traitement thermique du produit de faible quantités d'hydrocarbures volatils peuvent être émises. Veiller à une ventilation adéquate.

Une extraction locale peut être nécessaire.

Eviter l'inhalation des poussière et des fumées d'extrusion.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes

sensibles.

Le personnel sensibilisé à ce composant ne devrait pas être

permis de contrôler le produit.

Indications pour la protection

contre l'incendie et

l'explosion

: La poussière du produit présente un risque potentiel

d'explosion. Tous les équipements doivent être mis à la terre. Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de

la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

: Il n'y a pas d'exigences particulières relatives à la sécurité de

l'entreposage de ce produit.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Conserver dans un endroit sec.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Matières primaires dans l'industrie plastique



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
anhydride maléique	108-31-6	VLCT (VLE)	1 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Risque d'allergie, Valeurs limites indicatives			

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

Une extraction locale peut être nécessaire.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Utiliser un équipement de protection oculaire conforme à la

norme EN 166.

Protection des mains

Matériel : l'alcool polyvinylique (PVA, PVAL)

Matériel : Gants en PVC ou autre matière plastique

Remarques : Gants de protection

Gants de protection conformes à EN 374.

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le

temps de contact.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements de protection

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante: Respirateur avec filtre

ABEK-P3 ou un appareil respiratoire.

Mesures de protection : Les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés

doivent être portés conformément à la Règlementation (EU)

2016/425.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas décharger dans l'environnement.

Il est recommandé de mettre en place des systèmes et des



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

pratiques (tels que Opération Clean Sweep®) pour éviter le rejet accidentel de plastiques dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : granulés

Couleur : couleur naturelle

Odeur : légère Point/intervalle de fusion : 100 - 140 °C

Intervalle d'ébullition : Se décompose par chauffage.

Inflammabilité : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité

inférieure

Non applicable

Non applicable

Point d'éclair : Non applicable, (solide)

Température d'auto-

inflammation

> 320 °C

pH : Non applicable insoluble

Viscosité

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

insoluble

Pression de vapeur : Non applicable

(solide)

Densité : 0,9 - 1,0 g/cm3

Taille des particules : 3 - 10 mm

Méthode: Analyse d'images (à base de surface)



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

Caractéristiques de la particule

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme

comburant.

Taux d'évaporation : Non applicable

(solide)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est un thermoplastique stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie:

Monoxyde de carbone

Durant l'utilisation et le traitement thermique du produit de faible quantités d'hydrocarbures volatils

peuvent être émises.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire.

L'inhalation prolongée à de fortes doses de produits de décomposition peut donner des maux de tête ou une irritation

du système respiratoire.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ne s'accumule pas dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

Remarques: Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus...

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0.1 % ou plus.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique

supplémentaire

: Ne pas décharger dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer le contenu/ récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

Mesures: En accord avec les réglementations locales et

nationales.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADN, le

code IMDG, I' ICAO/IATA-DGR

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou

des difficultés respiratoires par inhalation.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par

inhalation.

EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Eye Dam. : Lésions oculaires graves Resp. Sens. : Sensibilisation respiratoire

Skin Corr. : Corrosion cutanée Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents

chimiques en France

FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

Information supplémentaire

Autres informations : Publiée suivant le règlement (CE) nº 1907/2006, Annexe II, et

à ses amendements.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borcoat ME0420

Version 9.0 Date de révision: 06.05.2024 Date précédente: 20.12.2022

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les

éditions précédentes.

Editeur : Borealis, Group Product Stewardship

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Les informations relatives à la classification des composants proviennent des données du fournisseur de matières prem

Classification du mélange: Procédure de classification:

Skin Sens. 1 H317 Méthode de calcul

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.

